

## **VISITES D'ETUDES DU REFJ**

### **PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES**

#### **1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)**

##### **Présentation**

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Pendant la visite, les participants pourront avoir :

- Des présentations générales par des membres du personnel de la Cour et des réunions avec des membres de l'institution, des exposés suivis par (de séances de question-réponses)
- Des présentations sur les compétences de la Cour, ses procédures et la jurisprudence
- Assister à l'audience de plaidoiries

##### **Conditions**

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

##### **Calendrier pour les visites d'étude**

Cinq visites seront organisées en 2017 à la CJUE

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places
13-14 mars	Luxembourg	2 jours	Anglais	40
15-16 mai	Luxembourg	2 jours	Anglais	40
12-13 juin	Luxembourg	2 jours	Français	40
3-4 juillet	Luxembourg	2 jours	Anglais	40
9-10 octobre	Luxembourg	2 jours	Anglais	40

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au vendredi 27 janvier 2017, 18:00 (heure de Bruxelles).

## 2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

### Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Les visites comprendront :

- Une présentation générale de la Convention de la Cour et du Greffe
- Une présentation des procédures de la cour et du traitement d'une requête
- La présentation du rôle du Commissaire aux droits de l'homme
- La possibilité d'assister à une audience.

### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

### Calendrier pour les visites d'étude

Cinq visites d'étude seront organisées en 2017 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. (CEDH)

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
20,21 et 22 mars	Strasbourg	3 jours	Anglais	35
27, 28 et 29 mars	Strasbourg	3 jours	Français	35
26, 27 et 28 juin	Strasbourg	3 jours	Anglais	35
16, 17 et 18 octobre	Strasbourg	3 jours	Anglais	35
4, 5 et 6 décembre	Strasbourg	3 jours	Anglais	35

### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des justificatifs de transport par le Réseau.

### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au vendredi 27 janvier 2017, 18:00 (heure de Bruxelles).

### 3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

#### Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (l'OLAF), ainsi que le Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD). Les visites d'étude permettront aux participants d'acquérir la connaissance du fonctionnement des Institutions Européennes ainsi que l'applicabilité des procédures. La fonction de l'Office européen de lutte anti-fraude sera également expliquée.

#### Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Les procureurs et juges d'instruction

#### Calendrier pour les visites d'étude

Deux visites d'étude seront organisées en 2017 dans les Institutions Européennes

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
15, 16 et 17 mai	Bruxelles	3 jours	Anglais	30
20, 21 et 22 novembre	Bruxelles	3 jours	Anglais	30

#### Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

#### Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au vendredi 27 janvier 2017, 18:00 (heure de Bruxelles).

#### 4. VISITE D'ÉTUDE À EUROJUST

##### **Présentation**

L'objectif de cette visite d'étude est d'informer les participants sur le rôle d'Eurojust, son organisation ainsi que d'améliorer leur compréhension des pouvoirs donnés aux Membres Nationaux d'Eurojust et des instruments mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches.

##### **Conditions**

Pour participer à la visite d'étude à EUROJUST, vous devez être :

- Procureur ou juge d'instruction

##### **Calendrier pour la visite d'étude**

Une visite sera organisée pendant le deuxième semestre 2017 à Eurojust.

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
18-22 septembre	La Haye- Pays-Bas	5 jours	Anglais	28

##### **Prise en charge financière**

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 200 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous condition de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau.

##### **Date limite de candidature**

La date limite de candidature est fixée au vendredi 27 janvier 2017, 18:00 (heure de Bruxelles).